



Ile-de-France

## **RAPPORT D'ORIENTATION 2023** **Association Terre de Liens Île-de-France**

Comme déjà indiqué, en Ile-de-France, nous avons plus de 1000 adhérents dont une majorité à Paris et dans la première couronne et de nombreux bénévoles motivés.

Dans un passé récent nous avons contribué à deux acquisitions majeures : Ferme de Combreux à Presles-en-Brie [60 ha] et le Bois des Folies à Chevannes dans l'Essonne [74 ha dans un site de 109 ha].

Nous réaffirmons notre ambition associative pour les années venir à l'horizon 2025 : œuvrer en tant que mouvement citoyen et propriétaire de foncier rural pour porter un changement radical du modèle agricole francilien vers une agriculture paysanne et biologique.

Voici un rappel de nos priorités stratégiques, en cohérence avec les fondamentaux de la Charte de Terre de Liens - résumés en trois valeurs : agriculture écologique, finance solidaire, éducation populaire - :

1/ Assurer la pérennité économique de l'association en veillant à garantir un certain niveau d'indépendance financière ;

2/ Être reconnu comme acteur pour une agriculture paysanne et biologique à travers le renforcement de nos actions sur le territoire et dans les instances régionales et départementales ;

3 / Renforcer la dynamique associative en veillant à mobiliser de nouveaux bénévoles et de nouvelles compétences et en consolidant notre conseil d'administration.

### **Nos orientations pour l'année 2023 sont les suivantes :**

A1/ Participer aux concertations régionales organisées par l'État dans le cadre du Pacte Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole ; y présenter et défendre notre vision de l'agriculture du XXI siècle à côté des acteurs franciliens institutionnels ; puis initier avec nos partenaires d'ABIOSOL des actions de plaidoyer vers les parlementaires en utilisant les ressources mises à notre disposition par la Fédération Terre de Liens.

A2/ Participer activement à la préparation annoncée du nouveau Plan Bio auprès de la Région IdF.

B/ Mettre en œuvre la nouvelle convention triennale signée en 2022 avec l'AESN en priorisant les zones à enjeu en matière d'eau potable : sensibiliser les collectivités et les accompagner dans l'élaboration d'une stratégie foncière, plus particulièrement le sud Seine-et-Marne

C/ Mettre en place avec ABIOSOL et nos partenaires des Champs des Possibles et du Réseau des AMAP Ile de France, sous réserve de l'obtention des financements demandés (programme PIA4), un dispositif ambitieux d'accompagnement des cédants pour la transmission de leurs fermes.

D/ Poursuivre nos collaborations fructueuses avec France Nature Environnement Ile de France pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

E/ Promouvoir auprès des fermiers Terre de Liens franciliens le programme Biodiversité de la Fondation Terre de Liens et les aider à mener des opérations dans leurs fermes ; continuer à organiser des événements et des chantiers avec la coopération des fermiers.

F/ Poursuivre nos efforts en matière de gestion administrative et financière ; renforcer notre présence auprès de nos financeurs.

G/ Consolider deux nouveaux groupes de travail animés par des membres du conseil d'administration : **plaidoyer, urbanisme.**

Le groupe de travail **plaidoyer** se donne comme mission de redéployer en Ile de France le plaidoyer élaboré par la commission nationale, notamment pour le projet de loi d'orientation agricole déjà mentionné

Le groupe de travail **urbanisme** a été constitué pour apporter une expertise, un espace de ressource et aider à la prise de position sur les questions franciliennes et locales d'aménagement et d'urbanisme. En 2023, outre la contribution essentielle au débat public sur le SRIF-E, et aux enquêtes publiques de la L18, le groupe va travailler sur les questions d'actualités que sont l'eau pour l'agriculture et la méthanisation

H/ Mettre en œuvre le parcours bénévole élaboré en 2022 afin de fortifier les pôles opérationnels, les groupes locaux et les groupes de travail thématiques.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale **un projet associatif d'appui aux adhérents et de développement du bénévolat** ; ce projet sera financé par une allocation interne de fonds propres de 80.000 €.

L'association travaillera notamment deux chantiers principaux :

- la poursuite de développement de la base d'adhérents
- la mobilisation et l'accompagnement des bénévoles

Pour atteindre l'objectif fixé, l'association créera dans le courant du 1er semestre 2023 un poste supplémentaire afin d'avoir un poste dédié particulièrement à l'accompagnement du bénévolat au sein du pôle citoyen. Cette création suppose la redéfinition du poste actuel de « mobilisation citoyenne » en le focalisant notamment sur la communication et l'organisation d'événements.

Pour terminer, nous tenons à remercier trois administrateurs bénévoles qui ont contribué dans leur domaine de compétence respectif au développement de notre association : Jean Azan, Anne Gellé et Jean-René Larnicol qui n'ont pas souhaité le renouvellement de leur mandat pour des raisons personnelles

Jean René Larnicol

pour le conseil d'administration